

## PLAN D' ACTIONS NATIONAL 2010 – 2012

*Révisé en Mars 2012*

OBJECTIF 1 : S'ENGAGER A METTRE EN ŒUVRE L'ITIE								
ACTIONS REQUISES		ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABILITE	COUTS ESTIMES	RESULTATS ESCOMPTEES	CONTRAINTES EVENTUELLES DE CAPACITE	OBSERVATION
<b>1. a</b>	<b>Déclaration publique claire sur l'intention de mettre en œuvre l'ITIE</b>	Adoption de la Loi N° 001/PR/1999 relatif au Collège de Contrôle et de Surveillance des ressources Pétrolières	1999 puis 2005	Président de la République		Le Gouvernement du Tchad est engagé dans l'ITIE		Déjà accompli
		Lettre d'adhésion	20 août 2007	Premier Ministre				Déjà accompli
		Prise du décret n° 1074/PR/PM/MP/2007 portant institution du mécanisme de mise en œuvre et de suivi de l'ITIE	17 décembre 2007	Président de la République				Déjà accompli
		Voyage à Berlin du Ministre du Pétrole pour transmission au Conseil d'administration du dossier d'adhésion du Tchad	15-16 avril 2010 (Conseil d'Administration ITIE à Berlin)	Ministre du Pétrole			Acceptation par le Secrétariat International de la présence d'un membre du Gouvernement Tchad	Déjà accompli
		Atelier de lancement d'adhésion officielle avec la participation des différents partenaires	24-25 août 2007	Ministre du Pétrole		Information de l'ensemble des parties prenantes et adhésion de celles-ci à l'ITIE		Déjà accompli
		Prise du décret n° 1074/PR/PM/MP/2007 portant institution du mécanisme de	14 décembre 2007	Président de la République		Engagement du Gouvernement à mettre en œuvre le processus ITIE		Déjà accompli

<b>1. b</b>	<b>Engagement du gouvernement à travailler avec tous les partenaires (société civile et compagnies extractives) sur l'ITIE</b>	mise en œuvre et de suivi de l'ITIE						
		Déclaration claire engageant le Gouvernement à travailler avec la Société Civile et les sociétés extractives, au cours d'un rencontre à laquelle les bailleurs de fonds prendront part	Avril 2010	Premier Ministre	2 300 euros	Le Gouvernement s'est engagé dans le consensus national		Déjà accompli
<b>1. c</b>	<b>Nomination d'un Coordonnateur National</b>	Le Gouvernement nomme un point focal ITIE	Juillet 2004	Ministre du pétrole		Mr AL-HABBO MAHAMAT SALEH est nommé comme Point Focal de l'ITIE		Déjà accompli

		Le Président de la République nomme un Coordonnateur national, de haut niveau, sur proposition du Ministre du pétrole	Mars-avril 2010	Président de la République		Le Coordonnateur National de l'ITIE est nommé		Déjà accompli
<b>1. d</b>	<b>Mise en place du Secrétariat</b>	Entrée en fonction du Coordonnateur national et de son équipe	Avril 2010	HAUT COMITE NATIONAL		Le Coordonnateur National dispose des moyens pour la mise en œuvre de sa mission	Disponibilité de fonds publics pour le fonctionnement du Secrétariat Permanent	Déjà accompli
		Attribution d'un Siège accessible	Avril 2010	HAUT COMITE NATIONAL				Réalisé
		Allocation de moyens matériels, financiers et	Avril-mai 2010	Ministre des Finances	302 300 euros			Réalisé

		humains conséquents pour le fonctionnement						
<b>Sous-total objectif 1</b>		<b>302 300 euros</b>						

**OBJECTIF 2 : METTRE EN PLACE UN GROUPE MULTIPARTITE DE TRAVAIL, ELABORER ET PUBLIER UN PLAN D' ACTIONS**

ACTIONS REQUISES		ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABILITE	COUTS ESTIMES	RESULTATS ESCOMPTE	CONTRAINTES EVENTUELLES DE CAPACITE	OBSERVATIONS
2. a	Mise en place du Groupe de travail multipartite ITIE	Lettres du Gouvernement adressées à la Société Civile et aux compagnies extractives pour la désignation de leurs représentants au HAUT COMITE NATIONAL et au COMITE DE PILOTAGE	Janvier 2010	Ministre du pétrole		Le Gouvernement s'engage dans le consensus national		Déjà accompli
		Prise du décret n° 250/PR/PM/MPE/2010 portant nomination des 28 membres du HAUT COMITE NATIONAL du mécanisme de mise en œuvre et de suivi de l'ITIE	15 février 2010	Président de la République		L'Approche multipartite est assurée. Les parties prenantes sont juridiquement identifiées		Déjà accompli
		Prise du décret n° 251/PR/PM/MPE/2010 portant nomination des 10 membres du	15 février 2010	Président de la République				Déjà accompli

		COMITE DE PILOTAGE du mécanisme de mise en œuvre et de suivi de l'ITIE						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>2. b</b>	<b>Elaboration et publication d'un plan d'Actions ITIE et d'un chronogramme de mise en œuvre</b>	Recrutement d'un Expert international pour l'assistance à l'élaboration d'un plan d'actions	Janvier-février 2010	Ministre de l'Economie et du Plan, Ordonnateur National du FED	15 000 euros ( UE)	L'expert international connu est nommé		Déjà accompli
		Mission de terrain de l'expert international	15-30 mars 2010	Ministre du Pétrole		Le plan d'actions est élaboré	La participation du HAUT COMITE NATIONAL et du COMITE DE PILOTAGE doit être effective	Déjà accompli
		Organisation d'un Atelier de validation du plan d'actions	30-31 mars 2010	HAUT COMITE NATIONAL	17 000 euros(UE)	Appropriation du plan d'actions par le groupe multipartite		Déjà accompli
		Publication du plan d'actions	Avril 2010	Coordonnateur National	1 500 euros(BAD)	Le plan d'actions est rendu public 'communiqués, insertion dans les journaux nationaux et internationaux)	Désignation du Coordonnateur National	Déjà accompli
<b>2. c</b>	<b>Identification des sources de financements adéquates pour la mise en œuvre du plan d'actions</b>	Transmission officielle du plan d'actions aux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (ex : Union Européenne, BAD, Banque Mondiale, GTZ, etc.)	Avril 2010	Premier Ministre		Sensibilisation de la communauté financière internationale à soutenir les efforts du Tchad		Déjà accompli

		Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux	mi-mai 2010	Premier Ministre	2 300 euros(UE)	Les bailleurs de fonds s'engagent à financer des activités du plan d'action, à l'exception du fonctionnement de la Coordination Technique assuré par le Gouvernement Tchadien	Les bailleurs de fonds doivent s'engager	Déjà Accompli
<b>Sous-total objectif 2</b>	<b>35 800 euros</b>							

### OBJECTIFS 3 : LEVER LES OBSTACLES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

ACTIONS REQUISES		ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABILITE	COUTS ESTIMES	RESULTATS ESCOMPTEES	CONTRAINTES EVENTUELLES DE CAPACITES	OBSERVATIONS
<b>3. a</b>	Identification des obstacles potentiels à la mise en œuvre de l'ITIE	Etude du cadre légal de la mise en œuvre de l'EITI	Mai 2010	HAUT COMIE NATIONAL	5 000 euros(UE)	Le Consultant externe identifie et propose des solutions aux potentiels obstacles légaux à la mise en œuvre de l'ITIE	Disponibilité du financement et de l'intervenant  Définition des termes de référence précis de l'intervenant	Déjà réalisé et Validée en Juillet 2011

Sous-total objectif 3	5 000 euros
-----------------------	-------------

OBJECTIF 4 : RENFORCEMENT DES CAPACITES								
ACTIONS REQUISES		ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABILITE	COUTS ESTIMES	RESULTATS ESCOMPTEES	CONTRAINTES EVENTUELLES DE CAPACITE	OBSERVATIONS
<b>4. a</b>	Renforcement des capacités de la société civile	Séminaire de formation sur la fiscalité pétrolière à l'endroit de la société civile	<b>Mars 2012</b>	Ministre du Pétrole Ministre des Finances	Etat : 7600 euros	Les membres de la société civile acquièrent les notions de base sur les différents revenus pétroliers		En cours
<b>4. b</b>	Renforcement des capacités du groupe Multipartite	Séminaire de préparation de l'élaboration d'un rapport de conciliation des flux de revenus	Juillet 2010	Secrétariat International EITI	Etat : 5000 Euro ☺	Les membres du HAUTCOMITE NATIONAL, du COMITE DE PILOTAGE et du Secrétariat Technique Permanent s'approprient des différentes phases de l'élaboration d'un rapport ITIE		Déjà accompli
Participation aux rencontres internationales ITIE		2010-2012	Haut Comité National	120 000 euros(BAD)	Des membres du HAUT COMITE NATIONAL et/ou du COMITE DE PILOTAGE, et/ou du STP participent à des rencontres internationales		Quelques membres du Groupe Multipartite ont participé à la 5 <sup>ième</sup> Conférence Internationale de l'ITIE à Paris d'autres rencontres sont prévus	
Echange		<b>2012</b>	Haut Comité	<b>200 000 euros</b>	Amélioration du		Le Niger et le	

		d'expériences avec des pays plus avancés dans l'ITIE		National	<b>(BAD)</b>	processus de mise en œuvre de l'ITIE au Tchad		Nigéria ou le Mali pour 12 personnes En cours
		Visite sur les sites d'exploration et d'exploitation des compagnies extractives	2012	HAUT COMITE NATIONAL	<b>150 000 euros</b> ( Etat)	Les membres du HAUT COMITE NATIONAL s'imprègnent des réalités		En cours
<b>4. c</b>	<b>Raffermissment de l'adhésion des entreprises extractives</b>	Journée de concertation Gouvernement-Patronat sur l'ITIE	<b>Avril 2012</b>	Premier Ministre	<b>5 000</b> euro  ( Etat)	1. Les entreprises extractives expriment publiquement leur soutien à la mise en œuvre nationale de l'ITIE. 2. Chaque entreprise extractive désigne un point focal ITIE de haut niveau : déjà désignés		1-Accompli toutes les sociétés extractives ont faits leurs déclarations pour l'élaboration du 1 <sup>ère</sup> Rapport ITIE 2007-2009 2- Toutes les sociétés extractives ont leurs points focaux dans le Groupe Multipartite
<b>Sous-total objectif 4</b>		<b>487 600 euros</b>						

<b>OBJECTIF 5 : REALISER ET DIFFUSER LE RAPPORT ITIE</b>							
<b>ACTIONS REQUISES</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>RESPONSABILITE</b>	<b>COUTS ESTIMES</b>	<b>RESULTATS ESCOMPTEES</b>	<b>CONTRAINTES EVENTUELS DE CAPACITE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
	Rédaction du dossier d'appel d'offres	Octobre 2010	Secrétariat Technique Permanent		Le dossier d'appel d'offres est approuvé par le HAUT COMITE		Déjà Accompli

<b>5. a</b>	<b>Recrutement de l'Administrateur indépendant</b>					<b>NATIONAL</b>		
		Publication du dossier d'appel d'offres	Décembre 2010	Secrétariat Technique Permanent	1 500 euros(BM)	Le dossier est accessible sur le site, et publié ans la presse nationale et internationale	Le site doit être fonctionnel	Déjà accompli
		Evaluation des offres	Début février 2011	Secrétariat Technique Permanent	1 000 euros(BM)	Le SCT soumet une proposition circonstanciée d'attribution au HAUT COMITE NATIONAL	L'appel d'offres doit être fructueux	Déjà Accompli
		Sélection de l'Administrateur indépendant	Fin février 2011	Haut Comité National		Le HAUT COMITE NATIONAL décide du choix de l'Administrateur indépendant	Accord sur le rapport d'analyse des offres	
		Notification du choix et négociation du contrat	Mars 2011	Haut Comité National	150 000 euros(BM)	Le contrat de l'Administrateur indépendant est approuvé et signé par les deux parties	Accord des deux parties sur le contenu du contrat	Déjà accompli

<b>5. b</b>	<b>Définition du périmètre et du format de restitution des</b>	Choix du (es) secteur(s) extractifs, des revenus significatifs et de la périodicité des Rapports	Janvier 2011	Secrétariat Technique Permanent		Le HAUT COMITE NATIONAL sélectionne le(s) secteur(s) couvert par les Rapport(s)	Les membres du HAUT COMITE NATIONAL arrivent	Déjà accompli
		Choix de la période couverte par le premier rapport	Janvier 2011			Le HAUT COMITE NATIONALA décide des revenus du(es) secteur(s) extractif(s) qui seront déclarés		Déjà accompli
		Détermination des entreprises	Février 2011					Déjà accompli
		Détermination du	Février 2011					Déjà accompli



	<b>données</b>	niveau de désagrégation des données				La période de déclaration des données est arrêtée	à un consensus sur les différentes questions débattues	
		Elaboration des formulaires de reporting	Mars 2011			Les entreprises devant faire leurs déclarations sont identifiées		Déjà accompli
						Les membres du HAUT COMITE NATIONAL arrêtent le niveau de désagrégation des données qui apparaîtra dans les Rapports		
						Les membres du HAUT COMITE NATIONAL déterminent la présentation des formulaires à débattre avec l'Administrateur indépendant		
<b>5. c</b>	<b>Elaboration du Rapport de conciliation</b>	Echanges avec l'Administrateur indépendant sur les formulaires de reporting	Avril 2011	Secrétariat Technique Permanent		Le HAUT COMITE NATIONAL et l'Administrateur indépendant se mettent d'accord sur les formulaires de reporting conformes aux normes		Déjà accompli

						internationales		
		Rencontre entre le Secrétariat Technique Permanent, l'Administration, les entreprises extractives et l'Administrateur indépendant	Avril 2011	Haut Comité National		L'Administrateur indépendant explique à l'Administration et aux compagnies extractives la manière de remplir les formulaires de reporting.  Le HAUT COMITE NATIONAL remet officiellement (lettre signée par le Président du HAUT COMITE NATIONAL) à l'Administration et aux compagnies extractives les formulaires		Déjà accompli
		Traitement des déclarations par l'Administrateur indépendant	Mars 2012	Administrateur indépendant		L'Administrateur indépendant soumet un Rapport préliminaire au HAUT COMITE NATIONAL	L'Administration et les compagnies respectent les délais de transmission de leurs déclarations à l'Administrateur indépendant	En cours
		Approbation du Rapport final	Avril 2012			Le Rapport final tient compte des observations du HAUT COMITE NATIONAL		
		Impression du Rapport	Avril 2012	Secrétariat Technique		Le Rapport, en versions anglaise,		

5. d	Diffusion du Rapport			Permanent		arabe et française est imprimé en plusieurs exemplaires		
		Présentation officielle du Rapport	Mai -Juin 2012	Haut Comité National	2 300 euros (Etat)	Le premier rapport est présenté et débattu  Des exemplaires du Rapport, en version anglaise, arabe et française sont distribués		
		Large diffusion du Rapport	Mai- juin 2012	Secrétariat Technique Permanent	<b>110 000 euros (BAD)</b>	Des exemplaires du Rapport, en version anglaise, arabe et française sont transmis aux différentes parties prenantes  Des exemplaires du Rapport, en version anglaise, arabe et française, sont disponibles pour le public au Siège du Secrétariat Technique Permanent  Le Rapport, en version anglaise, est accessible sur le site internet		
		Débats	Juin 2012	HAUT COMITE				

		radiotélévisés sur le Rapport		NATIONAL et COMITE DE PILOTAGE	<b>81 000 euros (BAD)</b>			Il s'agit de conduire des émissions télévisées et dans les antennes des stations régionales
<b>Sous-total objectif 5</b>		<b>345 800 euros</b>						

**OBJECTIF 6 : VALIDER LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE**

ACTIONS REQUISES		ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABILITE	COUTS ESTIMES	RESULTATS ESCOMPTES	CONTRAINTES EVENTUELLES DE CAPACITE	OBSERVATIONS
6.a	Pré-Validation	Appropriation du processus de Validation par le HAUT COMITE NATIONAL	15 Avril 2012	Secrétariat Technique Permanent		Les membres du HAUT COMITE NATIONAL, du COMITE DE PILOTAGE et du STP s'approprient du processus de validation et des documents y relatifs (Note de conseil pour les pays exécutants sur la sélection d'un validateur ITIE du 22 février 2008, plan d'actions, grille de validation et formulaires d'auto-évaluation des entreprises)		
		Revue interne de la mise en œuvre de l'ITIE	16 Avril 2012	HAUT COMITE NATIONAL	2 300 euros (Etat)	Des faiblesses éventuelles dans la mise en œuvre de l'ITIE sont relevées		
						Des classeurs regroupant la documentation justificative du processus de mise en œuvre sont		

						constitués		
		Atelier national Pré-validation	15 Avril 2012	HAUT COMITE NATIONAL	17 000 euros <b>(Bad)</b>			
		Large information sur la revue interne de mise en œuvre et sur la mission du Validateur	25 Avril 2012	HAUT COMITE NATIONAL	65 000 euros (Etat)			
		Correction des éventuelles faiblesses relevées par la revue interne.	26 Avril 2012			Des actions correctrices sont apportées aux éventuelles faiblesses relevées dans la mise en œuvre de l'ITIE	Le budget de fonctionnement du Secrétariat technique Permanent doit prendre en compte des dépenses imprévues	
<b>6. b</b>	<b>Recrutement du validateur</b>	Rédaction du dossier d'appel d'offres	20 Mars 2012	Secrétariat Technique Permanent		Le dossier d'appel d'offres est approuvé par le HAUT COMITE NATIONAL		
		Envoi du dossier d'appel d'offres aux cabinets présélectionnés	26 Mars 2012	Secrétariat Technique Permanent	1 500 euros( Etat)	Le dossier d'appel d'offres est accessible sur le site, et publié dans la presse nationale et internationale		
		Evaluation des offres	02 Mai 2012	Secrétariat Technique Permanent	1 000 euros (Etat)	Le SCT soumet une proposition circonstanciée d'attribution au HAUT COMITE NATIONAL	L'appel d'offres doit être fructueux	
		Sélection du Validateur	21 Mai 2012	Haut Comité National		Le HAUT COMITE NATIONAL décide du choix de		

						l'Administrateur indépendant		
		Notification du choix et négociation du contrat	23 Mai 2012	Haut Comité National	<b>120 000 euros (BAD)</b>	Le contrat du Validateur est approuvé et signé par les deux parties	Accord des deux parties sur le contenu du contrat	
<b>6. c</b>	<b>Elaboration du Rapport de Validation</b>	Rapport préliminaire de validation	10 Juillet 2012	Cabinet validateur		Le validateur soumet au HAUT COMITE NATIONAL un rapport préliminaire qui va être examiné par le HAUT COMITE NATIONAL et le COMITE DE PILOTAGE		
		Approbation du rapport final	04 Septembre 2012	HAUT COMITE NATIONAL		Le HAUT COMITE NATIONAL approuve le rapport qui prend en compte les observations formulées lors de l'examen du Rapport préliminaire		
		Dépôt du Rapport de validation au Secrétariat international	14 Octobre 2012	HAUT COMITE NATIONAL		Le rapport final de validation est examiné par le Comité de validation		
<b>Sous total objectif 6</b>		<b>206 800 euros</b>						

<b>OBJECTIF 7 – COMMUNICATION ET VULGARISATION</b>							
<b>ACTIONS REQUISES</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>RESPONSABILITE</b>	<b>COUTS ESTIMES</b>	<b>RESULTATS ESCOMPTE</b>	<b>CONTRAINTE EVENTUELLES DE CAPACITE</b>	

<b>7. a</b>	<b>Mise en place d'un site internet</b>	Définition du contenu du site	Janvier 2012	HAUT COMITE NATIONAL et Comité de Pilotage		Le cahier de charges de l'élaboration du site est disponible	Disponibilité du financement	En cours
		Recrutement d'un webmaster pour la réalisation et la gestion du site	Février 2012	Secrétariat Technique Permanent	30 000 euros (Etat)	Le site web dédié à l'ITIE Tchad est fonctionnel		
		Information sur l'existence du site web	Février 2012	Secrétariat Technique Permanent		Le site web est accessible et consulté par le public		
<b>7. b</b>	<b>Elaborer et mettre en place un plan de communication</b>	Définir les objectifs du plan de communication	Mars 2010	HAUT COMITE NATIONAL		Les termes de référence de l'Expert chargé de l'élaboration du plan de communication sont rédigés	Le Secrétariat Technique Permanent doit être fonctionnel	En cours
		Produire le plan de communication	Mars 2012	HAUT COMITE NATIONAL	50 000 euros (Etat)	L'expert élabore un projet e plan de communication		
		Adoption du plan de communication sur la base du Guide de communication ITIE	Mars 2012	HAUT COMITE NATIONAL		Le HAUT COMITE NATIONAL adopte le projet de plan de communication proposé par le sous-comité		

<b>7. c</b>	<b>Mise en œuvre du plan de communication</b>	Les actions contenues dans la mise en œuvre dans le plan de communication sont mises en œuvre selon le	<b>Mars - octobre 2012</b>	Secrétariat Technique Permanent et Sous-comité chargé de la communication	<b>150 000 euros (Etat /BAD)</b> La BAD se propose de prendre en charge la moitié de ce montant	Le plan de communication est mis en œuvre	<b>Le financement du plan de communication doit être disponible dès que le plan de communication</b>	
-------------	---	--	----------------------------	---	--	---	--	--



		chronogramme arrêté					<b>est adopté</b>	
<b>7. d</b>	<b>Mesurer l'efficacité du plan de communication</b>	Organiser un sondage sur l'ITIE auprès de la population	<b>Décembre 2012</b>	Secrétariat Technique Permanent Sous-comité chargée la communication	65 000 euros <b>(BAD)</b>	Obtenir un pourcentage de la population connaissant l'ITIE  Modifier le plan de communication (cibles, activités, etc.) selon les résultats du sondage		Décembre 2012
<b>Sous-total objectif 7</b>		<b>295 000 euros</b>						
<b>Total général</b>		<b>1 678 300 euros</b>						

**Répartition par partenaire identifié (A revoir les calculs du fait des changements intervenus après la réunion du 30 janvier 2012)**

Objectif	Montant en Euros	Etat	BAD	BM	UE
<b>1. S'engager à mettre en œuvre l'ITIE</b>	302 300	302 300			
<b>2. Mettre en place un groupe multipartite de travail, élaborer et publier un plan d'actions</b>	35 800				35 800
<b>3. Lever les obstacles à la mise en œuvre de l'ITIE</b>	5 000				5 000
<b>4. Renforcer les capacités des membres de la tripartite</b>	487 600	12 600	475 000		
<b>5. Réaliser et diffuser le rapport ITIE</b>	345 800	2 300	191 000	152 500	
<b>6. Valider la mise en œuvre de l'ITIE</b>	206 800	2 500	204 300		
<b>7. Communication et vulgarisation</b>	295 000	80 000	215 000		
<b>Total</b>	<b>1 678 300</b>	<b>399 700</b>	<b>1 085 3 00</b>	<b>152 500</b>	<b>40 800</b>